

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- La police des constructions.
- L'urbanisme.
- La mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2020, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.6 EPT et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du Service.
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 %.
- 2 urbanistes à 80 % chacune.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce (jusqu'au 31 juillet 2020).

MISSIONS DU SERVICE

Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information du territoire (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service du contrôle des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

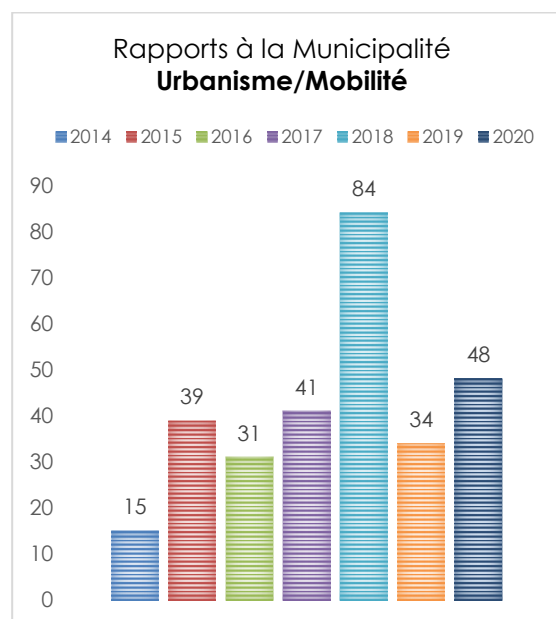
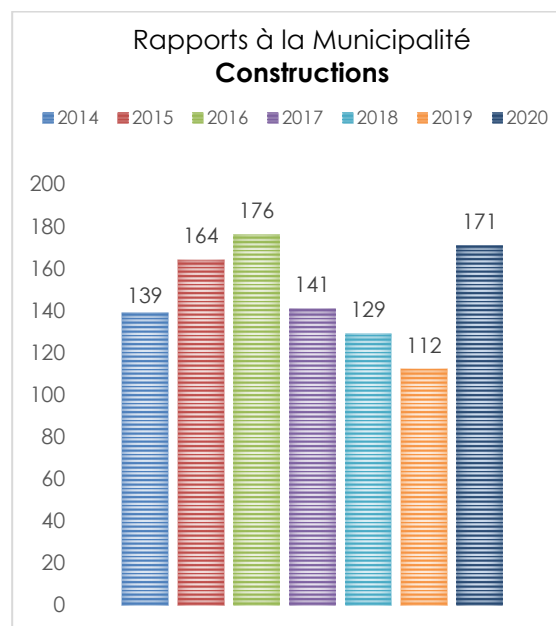
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 219 rapports à la Municipalité.
- 2 préavis.
- 188 factures.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.



SECTION POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

Malgré l'année particulière traversée, étonnamment le nombre de permis n'a pas diminué et est même légèrement plus élevé. Il a fallu revoir et adapter les différentes procédures pour que le traitement des dossiers de construction puisse se poursuivre sans trop de difficultés et de retard, car les chantiers, eux, n'ont pas été arrêtés. Une des nouveautés est la possibilité de consulter l'intégralité des dossiers soumis à l'enquête publique sur le site internet de la Ville.

Parmi les 46 permis de construire délivrés cette année, on compte :

- 12 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 9 aménagements/installations extérieurs.
- 6 nouvelles constructions.
- 7 transformations/agrandissements intérieurs.
- 4 assainissements.
- 4 changements d'affectation.
- 4 démolitions.

Il est intéressant de citer la construction de deux villas au chemin de la Colline 11 et 13 venant ainsi occuper les dernières parcelles constructibles encore libres du secteur. Du côté de l'EPFL, lieu de projets d'envergure, le permis pour le projet de « 50 arbres pour les 50 ans de l'EPFL » a été délivré. Le projet s'insère dans le cadre du programme « Résilient Campus » mené par Durabilité EPFL, qui vise à renaturer, ombrer et reverdir les espaces minéraux et à pacifier la circulation au sein du campus.



EPFL : intersection avenue Piccard et route des Noyerettes

Après une longue procédure liée au traitement des oppositions enregistrées pour le projet du bâtiment RTS sur le site de l'EPFL, aucun recours n'a été déposé et les travaux ont pu débuter au printemps 2020.



EPFL : chantier RTS

Autorisations dispensées d'enquête publique

59 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique, dont 24 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, avec 4'413.45 m². Cette surface est quasi équivalente au 2/3 d'un terrain de football. Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), de pompes à chaleur, ou encore la rénovation ponctuelle d'appartements.

Permis d'habiter et d'utiliser

24 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 9 pour de nouvelles constructions.
- 15 pour des transformations diverses.

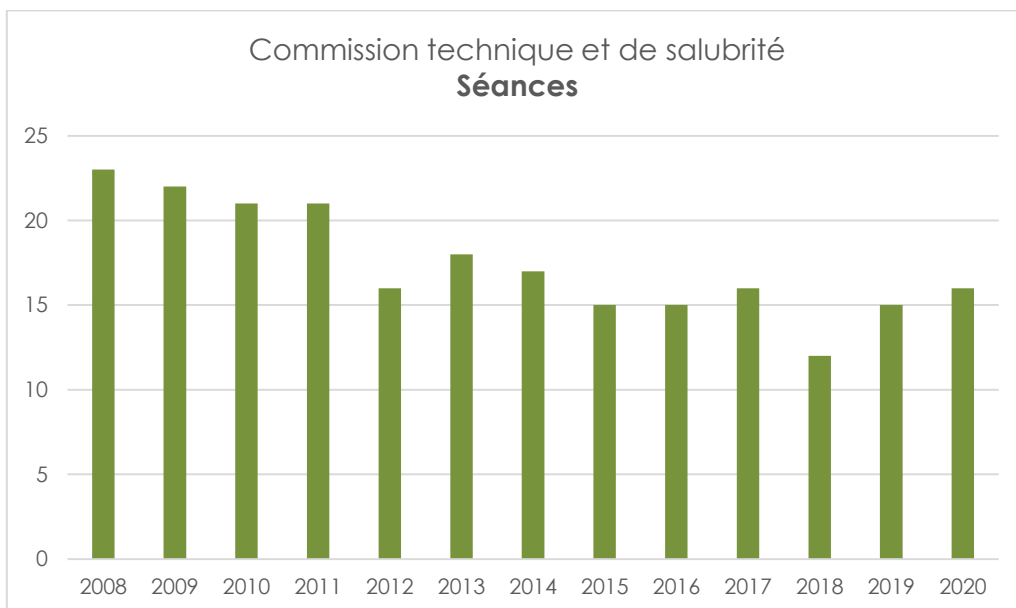
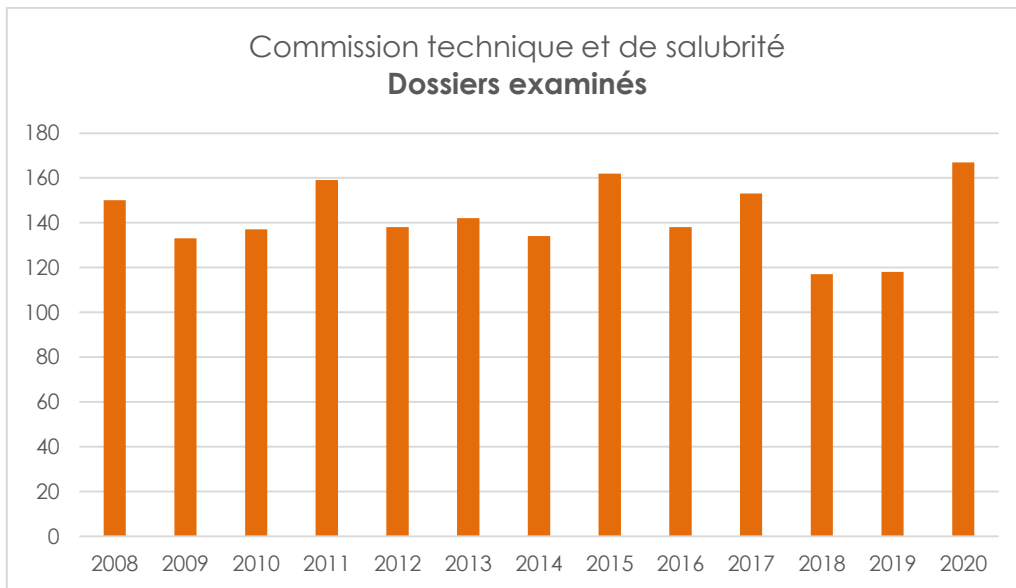
Après un chantier complexe et laborieux, les travaux d'assainissement des immeubles sis route du Bois 19 à 25 et chemin de Veiloud 4 à 8 sont terminés. En plus des transformations dans les parties communes, l'ensemble des appartements ont été rénovés. Au total, il s'agit de 98 logements.

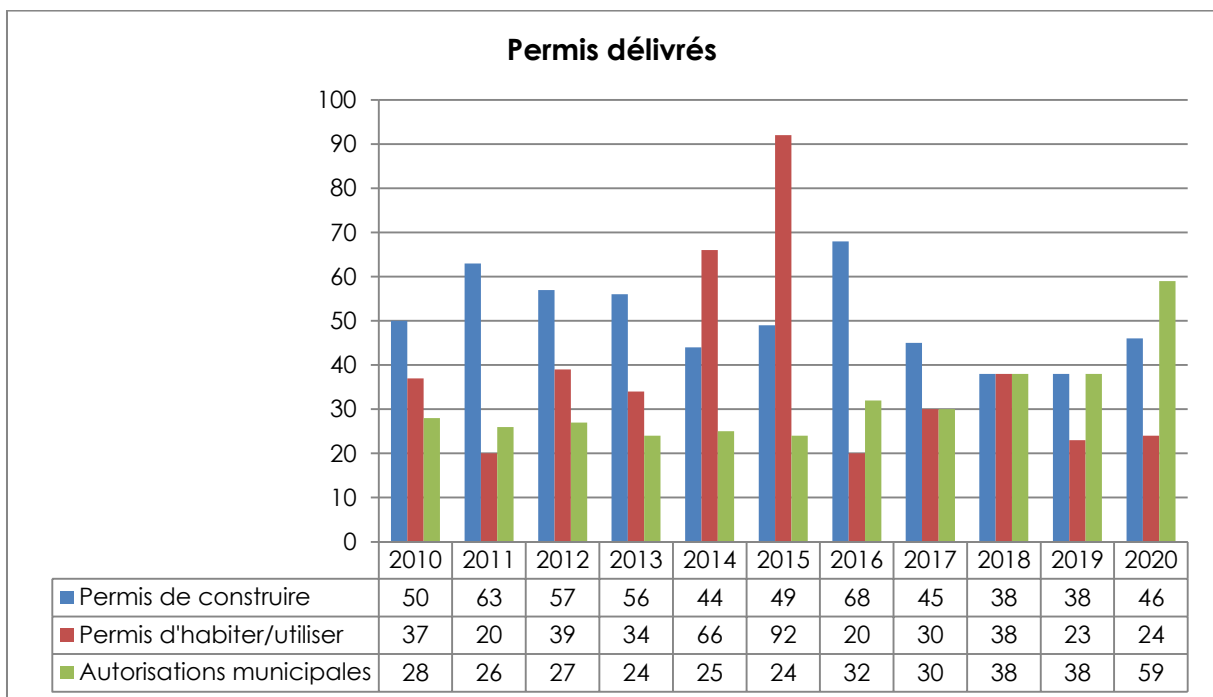
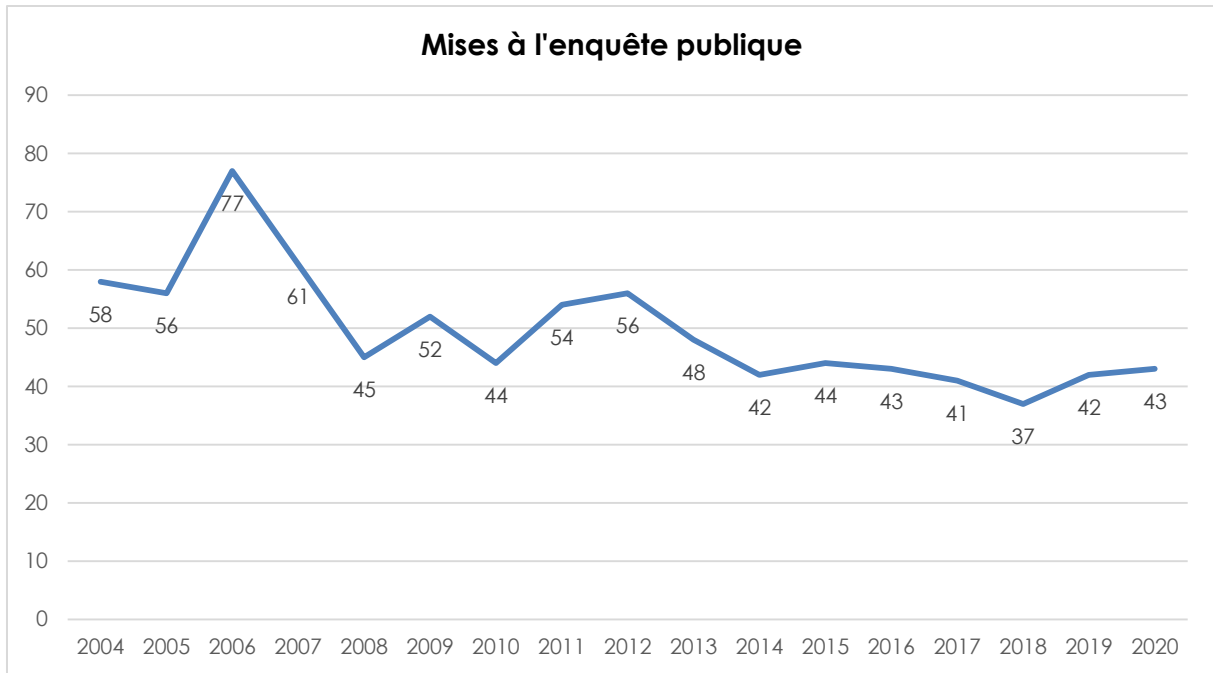
Autres activités

Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Domaine sécurité, prévention et santé » de l'EPFL ou en gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service.

- 31 demandes préalables.

- 7 déclarations de conformité – plaques de garages.
- 10 procédés de réclame.
- 13 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences (Police du commerce).





SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan d'affectation communal (PACom)

- Demande d'un crédit d'étude au Conseil communal pour la révision du Plan général d'affectation (PGA) sous la forme d'un Plan d'affectation communal (PACom).

Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen complémentaire.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux coordinations avec le Canton et envoi du dossier pour dernier contrôle.
- Elaboration d'une charte des aménagements extérieurs.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.
- Enquête publique.



Image de synthèse

Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Séances de coordination avec le Canton, suite à l'examen préalable.
- Corrections des différents documents (plans, règlement et rapports) suite aux coordinations avec le Canton.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et d'information avec les propriétaires.

Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Séances techniques avec le mandataire.

Plan d'affectation (PA) Epenex Sud

- Séances techniques avec le maître d'ouvrage et ses mandataires.
- Séance de coordination avec divers services cantonaux suite à l'examen préliminaire.
- Corrections et suivi d'études connexes concernant les aspects mobilité, bruits et environnement.
- Présentation du projet à la Commission consultative d'urbanisme.
- Co-organisation d'un atelier de réflexion participatif regroupant à la fois des acteurs politiques et institutionnels, mais également des entrepreneurs représentants de futurs utilisateurs potentiels du site.
- Finalisation du dossier pour examen préalable en vue de son adoption par la Municipalité.



Etude stratégique sur les équipements publics

- Séances techniques avec les mandataires.
- Présentation des conclusions de l'étude stratégique à la Municipalité.

Secteur d'activités de Vallaire-Venoge

- Suivi technique de l'étude de mise en œuvre du concept directeur : programmation des activités, implantation des espaces publics (plateforme, rues, chemins de mobilité douce), procédures à appliquer.
- Demande de financement complémentaire LADE.
- Analyse et prise de position sur un engagement de la Municipalité pour une gestion commune avec le Canton des sites d'activités stratégiques (SAS) au sens de la politique des pôles de développement.
- Préparation des documents, pour validation par la Municipalité, des résultats de l'étude de mise en œuvre et des principes qui en découlent.
- Demande d'un crédit d'étude au Conseil communal pour l'élaboration d'un Plan d'affectation (PA) Vallaire en 2021.



Démarche participative « Epenex Evolve »

Mise sur pied et lancement du diagnostic participatif dans les quartiers d'Epenex et des Glycines, en étroite collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.

Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Plan directeur intercommunal (PDI) :

- le rapport PDi-OL a été finalisé et envoyé au Canton pour examen préalable ;
- adaptation du document suite à l'examen préalable ;
- consultation publique du 16 novembre au 16 décembre ;
- diverses séances et ateliers techniques et politiques ont eu lieu en vue de l'élaboration du rapport.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Micropaysages : action conjointe dans l'Ouest lausannois visant à valoriser des espaces délaissés, des espaces résiduels, ou des lieux pouvant faire l'objet de petites interventions de requalification à l'usage des habitants.



Aménagements Larges-Pièces

Réaménagement de la Gare de Renens

En 2020, la Gare de Renens entame les derniers travaux avant une inauguration prévue en 2021. Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions participe activement à la Commission du projet de la Gare.

- Entrée en force du permis de construire du tram au nord de la gare et démarrage des travaux sur l'avenue du 14-Avril à Renens.
- Réalisation partielle du quai 4 par les CFF, en attente des travaux du tram.
- Mise en service des quais 1 et 2.
- Mise en service du bâtiment ouest des CFF.
- Démarrage des travaux de rénovation du bâtiment voyageurs historique.
- Pose du 4^e et dernier tronçon de la passerelle.
- Aménagement intérieur (second œuvre) de la passerelle Rayon Vert.

SECTION MOBILITE

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune

Initialement prévu pour les mois de mai et juin, *Bike to work* a également été touché par la pandémie, sans être pour autant abandonné. L'événement a eu lieu pendant les mois de septembre et octobre. Deux équipes représentant 8 employés communaux se sont prêtées au jeu. Cette année, 48'635 participants, issus de 1'851 entreprises dans toute la Suisse, ont parcouru plus de 11 millions de kilomètres à vélo pour se rendre au travail.

Cyclomania

Cyclomania est une campagne de promotion du vélo dans les zones urbaines. Elle a eu lieu, pour la première fois, cette année pendant le mois de septembre. Menée par Pro Velo Suisse, cette dernière vise à sensibiliser la population aux bienfaits du vélo pour la santé, la mobilité et les espaces publics.

Au total, 3'600 participants ont parcouru 332'000 kilomètres à vélo. Pour l'Ouest lausannois, on a compté quelque 230 participants et 9'692 km parcourus.

Semaine de la mobilité

En raison de la crise sanitaire, « Cap sur l'Ouest » et tous les événements liés à la Semaine de la mobilité ont été annulés.

Transports publics

- Coordination avec diverses entreprises de transports publics (tl, MBC, CarPostal) pour une analyse des solutions d'amélioration de la desserte fine du territoire d'Ecublens.
- Analyse des clés de répartition financière proposées pour le prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL.

Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Etude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts, et rencontres avec les propriétaires et les gérances.

- Suivi de la conception de brochures de balades.
- Pilotage des aménagements cyclables « post confinement ».



Aménagements cyclables au chemin du Stand

Schéma de circulation communal

- Identification des besoins et élaboration du cahier des charges pour l'étude d'un schéma de circulation communal lié à la jonction autoroutière d'Ecublens.
- Demande de participation financière au Canton.
- Analyse de l'offre et adjudication du mandat.

Gestion du stationnement

- Séances avec SIE SA dans le but de développer l'électromobilité : études préliminaires pour l'installation et l'exploitation de bornes électriques sur les places de stationnement communales.

Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Concept d'accessibilité multimodal dans l'Ouest lausannois (CAM-OL).

- Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA).
- Faisabilité des voies vertes de l'Ouest lausannois (élaboration d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offres sur invitation).
- Liaison verticale avec le Pont-Bleu.

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes et espaces publics : suppression du goulet d'étranglement de Crissier et jonction d'Ecublens, place du Motty.
- Bâtiments : Auberge du Motty, bâtiment de la place des sports du Croset.
- Logement : Objectif logement.
- Energie : chauffage à distance du Croset, planification énergétique territoriale (par le PDI) et label « Cité de l'énergie ».
- Hautes Ecoles : coordination entre le Plan directeur intercommunal et le Schéma directeur des Hautes Ecoles.

*Luc-André Gillièron, Chef du Service de
l'urbanisme, de la mobilité et
des constructions*

*Cyril Besson, Adjoint au Chef de service,
responsable urbanisme et mobilité*

Projets urbanisme

